



## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

1er avril 2022

Étaient présents, CATRY Laura (Mairesse), GRISVARD Matthieu (1<sup>er</sup> adjoint), BOUVIER Thierry (2<sup>ème</sup> adjoint), HUEBER Michaël (3<sup>ème</sup> adjoint), D'AMIENS D'HEBECOURT Stéphanie, COUTURIER Christophe, FARINACCIO Edith, FARINACCIO Laury, MICHELIN Gisèle, PAJOT Julie

### **1) Désignation d'un secrétaire de séance**

Michaël HUEBER est désigné secrétaire de séance.

Elodie SIALELLI, secrétaire auxiliaire

### **2) Approbation du PV du 26 janvier 2022**

Le PV du 26 janvier 2022 est adopté à l'unanimité des présents.

### **3) Approbation du compte administratif de la commune pour l'année 2021**

Madame la Mairesse va rappeler les grands chiffres significatifs :

- En section de fonctionnement, nous avons 331 399.21€ de dépenses pour 400 105.66€ de recettes
- En section d'investissement, nous avons 282 706.72€ de dépenses pour 647 529.43€ de recettes
- Avec le report de 2021 en fonctionnement de 11 138.11€, nous arrivons à un total d'excédent de fonctionnement reporté de 79 844.56€.
- Avec le report de 2021 en investissement de – 282 125.72€, nous arrivons à un total d'excédent d'investissement reporté de 82 696.99€.

La présidence est donnée à Mme MICHELIN, Madame la Mairesse quittant la séance.

Après tour de table, le compte administratif 2021 est adopté à l'unanimité des présents.

### **4) Approbation du compte de gestion de la commune pour l'année 2021**

Le compte de la gestion de la commune est édité par la perception et est le reflet du compte administratif de celle-ci avec une présentation différente des grandes masses. C'est un moyen de rapprocher dépenses et recettes d'un point de vu perceptrice.

Les grandes masses des produits sont :

- Les impôts locaux pour 202 253.00€
- Les autres produits (loyers perçus) pour 49 113.52€
- Les dotations de l'État pour 84 459.00€
- Les autres attributions (péréquations, compensations) pour 33 559.03€
- Pour un total de produit de 400 105.66€

En face les charges s'élèvent à 67 949.53€ de traitements et de salaires, 30 552.01€ de charges sociales, 102 150.55€ d'achats et de charges externes, 4 657.64€ d'impôts et taxes et 18 996.80€ d'autres charges.

Toutes ces sommes sont donc identiques au compte administratif 2021 de la commune.

Après délibération, le compte de gestion 2021 de la commune est adopté à l'unanimité des présents.

### **5) Affectation du résultat**

La Mairesse récapitule les chiffres pour l'affectation de résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 :

Résultat de fonctionnement :

Résultat de fonctionnement de l'exercice : 67 951.45€

Résultat antérieurs reportés : 11 138.11€

Résultat à affecter : 79 089.56€

Solde reporté d'exécution d'investissement : -282 125.72€

Résultat d'investissement de l'année : 364 822.71€

Résultat cumulé en investissement : 82 696.99€

Affectation en réserves : 0.00€

Report en fonctionnement : 79 089.56€

La Mairesse demande de reporter ces résultats comme chaque année sur l'exercice suivant, soit le budget 2021. Cette affectation du résultat est adoptée à l'unanimité des présents.

### **6) Vote des taux d'imposition**

La Mairesse informe qu'il a été décidé de ne pas augmenter cette année les taux d'impositions. Les taux de l'an dernier sont maintenus :

Taxe foncière (bâti) : 36%

Taxe foncière (non-bâti) : 29%

La délibération fixant ces taux pour l'année 2022 est adoptée à l'unanimité des présents.

## **7) Vote des subventions 2022**

La Mairesse a reçu les comptabilités des associations communales recevant des subventions.

Il est proposé au conseil la répartition suivante pour 2022 :

- Amis de St Martin de Montjavoult 700€
- Montjavoult Joue : 700€
- ACAM (Association Culturelle et Artistique de Montagny): 350€
- Association des Anciens des Missions Extérieures de l'Oise : 700€
- Le Bonheur dans le pré : 1400€ (Laura CATRY et Julie PAJOT ne prennent pas part au vote)
- Les animaux du 27 : 410€ (0.82€ par an et par habitant)
- MAM les P'tits Explorateurs : 1 000€
- Centre Social Rural : 132€
- Tout Court : 100€ (réalisation d'un court métrage documentaire en l'hommage aux réseaux et à la Juste engagés dans les actes de résistance et de solidarité pendant la guerre de 39-45 et à ceux qui ont gardé le secret).
- Communauté des Chemins : 100€
- APE du collège de St Exupéry : 85€ (participation à la sortie de fin d'année Astérix)
- Ecole de Serans : 467€
- Ecole de Hadancourt : 1 467€ (1 000€ pour une randonnée vélo)

Le montant de ces subventions est approuvé à l'unanimité des votants.

## **8) Vote du budget prévisionnel de la commune pour l'année 2022**

Présentation du budget prévisionnel par chapitre. La Mairesse donne la parole à Michaël HUEBER, 3<sup>ème</sup> adjoint.

### En dépenses de fonctionnement :

Chapitre 11 : Charges à caractère général : 209 041.63€

Chapitre 12 : Charges de personnel : 108 729.07€

Chapitre 14 : Atténuation de produits : 36 166€

Chapitre 65 : Autres produits de gestion courante : 82 153.96€ (dont SIVOM : 55 000.00€, indemnités d'élus : 17 003.64€)

Les subventions associations et écoles : 6 229.00€

Ce qui fait un total de dépenses de gestion courante qui s'élève à 451 737.67€

Les charges financières s'élèvent à 13 000.00€

Total des dépenses de fonctionnement cumulées : 464 737.67€

### En recettes de fonctionnement :

Chapitre 73 : Impôts et taxes: 211 314.00€

Chapitre 74 : Dotations et participations : 125 332.49€ (prévisions)

Chapitre 75 : Autres produits de la gestion courante : 49 000€ (revenu du locatif)

Le total de 393 202.01€ de recettes de fonctionnement + le report de résultats de 79 089.56€ donne un total de recettes de fonctionnement cumulé de 464 737.67€

Les recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 464 737.67€

### En dépenses d'investissement :

Chapitre 16 : Remboursement d'emprunts : 43 500.00€

Chapitre 21 : Immobilisations corporelles : 89 930.00€ (passage en LED 1<sup>ère</sup> tranche, réserve incendie Bout du Bois, abris-bus, mises aux normes électriques mairie et salle des fêtes, grillage anti-pigeons, toitures salle des fêtes, travaux MAM, emplacement fontaine place de l'église)

Le total des dépenses d'investissement est de 133 430.00€

### En recettes d'investissement :

Chapitre 13 : Subventions d'investissement : 31 586.00€

Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilés : 3 500€ (prévision cautions appartements)

Solde d'exécution d'investissement reporté : 82 696.99€

Virement de la section de fonctionnement : 15 647.01€

Soit un total des recettes d'investissement de 133 430.00€

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 133 430.00€

**Le budget prévisionnel de 2022 est adopté à l'unanimité des présents.**

### **9) Remboursement des frais réels de formation des agents : Délibération**

La mairesse informe que les agents municipaux peuvent prétendre, en cas de déplacement pour les besoins du service à l'occasion d'une mission, d'une tournée, d'une formation ou d'intérim, de la prise en charge des frais de transport, ainsi que du remboursement forfaitaire des frais supplémentaires de repas et des frais d'hébergement.

Il conviendra d'appliquer le barème en vigueur au moment du remboursement.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents le remboursement des frais kilométriques, d'hébergement et de repas à hauteur du barème en vigueur.

### **10) Achat de la commune de 2 terrains sur Valécourt (Parcelles G 315 et G 152 et la parcelle ZI 76) : Délibération**

Thierry BOUVIER présente le projet : 2 terrains sont à vendre : l'un ZI 76, de 800 m<sup>2</sup> est situé (dans le lieu-dit Le FOUR) dans un virage dans le chemin vers Saint Gervais. Il est en zone N.

Nous avons fait des essais cette année pour conduire les eaux pluviales dans cette parcelle, avec l'accord de la propriétaire. Cela évite aux eaux pluviales qui viennent de la plaine de descendre jusqu'au carrefour de Valécourt.

Cela fonctionne très bien. Ce terrain est à vendre 800 euros.

Le 2<sup>e</sup> terrain, parcelles G315 et G152, situé à l'angle de la rue de la Bovière et de la rue du Lavoir sa dimension est de 1800 m<sup>2</sup>. Les eaux pluviales de la rue des Fauvettes sont conduites jusqu'à ce terrain dans un fossé. La commune doit pouvoir entretenir le fossé comme elle s'y est engagée. D'autre part sa position centrale permet d'envisager l'emplacement du futur abribus. Il est classé en zone N. Ce terrain est à vendre 4 000 euros.

Madame CATRY demande aux conseillers municipaux de délibérer et voter pour l'achat de chacun de ces 2 terrains utiles à la commune et afin qu'il n'y est pas de spéculation et d'affirmer leur maintien en zone Naturelle.

**Les conseillers municipaux votent à l'unanimité des présents pour l'achat de ces deux terrains à Valécourt.**

### **11) Travaux presbytère suite au traitement de la mérule**

Matthieu GRISVARD présente : L'entreprise de traitement a terminé son travail dans le presbytère. Les dégâts du champignon étaient heureusement limités. La mérule n'a affecté qu'une petite partie de la salle de bain du studio au dernier étage et la chambre de l'appartement du dessous. Tous les murs touchés ont été mis à nu et le sol-plafond entre la salle de bain et la chambre est à refaire. Nous devons choisir l'entreprise qui va procéder à la rénovation : l'une propose un devis avec un procédé d'isolation au sol très innovant mais qui réduit le volume de la chambre. C'est une entreprise avec laquelle nous avons déjà travaillé et avec laquelle nous travaillerons prochainement à Beaugrenier. Le deuxième devis a été demandé à une entreprise de maçonnerie de Montjavoult. Ce devis présente un montant inférieur, avec la réfection du sol plus traditionnelle et qui maintient son volume à la chambre. A savoir que ces 2 entreprises assurent que les appartements pourront être mis à nouveau à la location début mai.

**Après quelques échanges, le conseil municipal choisit l'entreprise Montjovicienne pour le chantier de réfection dans le presbytère.**

### **12) Panneaux de signalisation et arrêtés à Beaugrenier et le Bout du Bois**

Suite à la délibération du 3 décembre 2021, les panneaux de signalisation pour faire ralentir les véhicules dans les hameaux de Beaugrenier et du Bout du Bois ont été commandés et livrés.

Il s'agit de panneaux de limitation de vitesse à 30km/h qui seront installés à l'entrée des hameaux. Dans Beaugrenier seront aussi installés des panneaux triangulaires, « attention ralentissez : passage de chevaux et cavaliers ». Ils seront installés dans les prochains jours.

**Les arrêtés permanents sont rédigés. Ils seront affichés afin d'informer la population et les nouvelles restrictions de circulations seront effectives au 1<sup>er</sup> Mai.**

### **13) Projet hommage aux actes de résistance et à la Juste parmi les Nations**

Vendredi 27 mai 19h30. Il s'agit de la journée nationale de la Résistance et de la Solidarité.

Les contacts ont été pris avec le comité français de Yad Vashem, un représentant Régional sera présent. A la cérémonie seront présents aussi un sénateur, la présidente de l'association des 3 semaines ainsi que le secrétaire de l'association qui demeure à Montjavoult. Ils sont très heureux de participer activement à l'élaboration de cet acte mémoriel. Monsieur GERNEZ, Président de la Communauté de Commune du Vexin-Thelle ainsi que Madame LAMARQUE, mairesse de Chaumont-en-Vexin et élue Régionale ainsi que plusieurs maires de la communauté de communes.

Nous allons prendre contact avec les écoles et les descendants des résistants et des personnes qui ont été témoins des actes de résistance et de protection

### **14) Questions diverses**

- Laury FARINACCIO propose l'organisation d'une chasse aux œufs Samedi 16 avril à 16h sur le terrain de sport derrière la mairie.

Julie Pajot répond qu'elle peut l'aider à préparer le papier d'information à mettre dans les boîtes aux lettres des enfants. Proposition adoptée. Le conseil municipal remercie Laury Farinaccio.

- Matthieu GRISVARD évoque un nouveau séquençage des aménagements de la chaussée de Beaugrenier (plus de précisions lors du prochain conseil municipal)
- Rappel des élections : les élections présidentielles auront lieu **dimanche 10 avril pour le 1<sup>er</sup> tour puis le 24 avril pour le second tour**. En cas d'absence à Montjavoult ces jours-là, il est possible de donner sa procuration **à quelqu'un même si cette personne ne vote pas dans le même bureau que vous**. On peut faire sa demande en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr) mais le passage à la gendarmerie pour finaliser la procuration reste nécessaire  
Vous pouvez interroger votre situation électorale sur [service-public.fr](http://service-public.fr)
- Thierry BOUVIER précise que le remplacement de **l'éclairage public par des LED** sera réalisé début mai dans tous les hameaux sauf Le Bourg et Valécourt.

Avant de clore, Laura CATRY remercie l'équipe du conseil municipal dont les membres ont des interventions très différentes et se mettent au service de la commune et de ses habitants de façons bien complémentaires.

Matthieu GRISVARD et Laura CATRY remercient aussi toutes les personnes qui aident à ajuster les actions de l'équipe et mettent leur énergie au service de la commune. De prochaine date de commission seront déterminées. Ils appellent à venir nombreux à ces réunions constructives.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est close à 21h00

D'AMIENS D'HEBECOURT S.	
BOUVIER T.	
CATRY L.	
COUTURIER C.	
FARINACCIO E.	
FARINACCIO L.	
GRISVARD M.	
HUEBER M.	
MICHELIN G.	
PAJOT J.	